

COMMUNE DE PLOMBIERES

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra dans la salle du conseil de la Maison communale de Plombières, Place du 3ème Millénaire 1, le **jeudi 07 mars 2019 à 20h00**.

Un pré-conseil se réunira à 19h00 au sujet de l'avenir des Agences Locales pour l'Emploi (ALE) et des Titres-services.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Intercommunales – Assemblée générale ordinaire – Inago.
- 2) Enseignement – Convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles retenues dans la deuxième phase des plans de pilotage – Adoption.
- 3) Aménagement du Territoire – Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (C.C.A.T.M.) – Communication du rapport d'activités et du tableau de présences de l'année 2018.
- 4) Patrimoine – Acquisition de gré à gré, pour cause d'utilité publique, de la parcelle de terrain sise à Hombourg, au carrefour des rues de la Station et Ermend, en vue de la création d'un parking et d'un site de bulles à verre enterrées.
- 5) Tourisme – Circuit d'interprétation paysagère du Pays de Herve – Autorisation de balisage – Site de Te Berg.
- 6) Véhicules communaux – Acquisition d'une camionnette double cabine avec plateau pour le service technique – Mode de passation et conditions du marché.
- 7) Personnel – Promotion à l'emploi de chef de service administratif – Définition des modalités.
- 8) Finances – Affiliation au Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie A.S.B.L. pour l'année 2019.
- 9) Finances - Subside octroyé aux accueillantes d'enfants conventionnées avec le Centre Régional de la Petite Enfance A.S.B.L. pour l'année 2019.
- 10) Finances – Règlement-redevance relatif à l'enregistrement d'une demande de changement de prénom(s).
- 11) Finances – Désignation d'agents chargés de la perception de recettes en espèces – Modification.
- 12) C.P.A.S. – Adhésion à l'Association Chapitre XII « Le Relais social urbain de Verviers ».
- 13) C.P.A.S. – Budget du C.P.A.S. – Exercice 2019.
- 14) Cohésion sociale – Plan de Cohésion sociale 2014-2019 – Rapport financier 2018.
- 15) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24 al. 3) – Délai 5 jours francs + note explicative.
- 16) Correspondance et communications.

17) Procès-verbal de la séance publique du 31.01.2019 – Adoption.

SEANCE A HUIS CLOS

18) Représentations communales – Intercommunales.

19) Représentations communales – Associations diverses – OTW (TEC).

20) Enseignement – Commission Paritaire Locale de l'Enseignement – Désignation des représentants du Pouvoir Organisateur.

21) Personnel communal – Promotion à l'emploi de chef de service administratif au service de l'Urbanisme – Constitution de la Commission de sélection – Décision.

22) Personnel enseignant – Demande de transformation d'une mise en disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite de type IV à mi-temps en une disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite de type I (totale) – Prise d'acte.

23) Personnel enseignant – Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite de type IV à quart temps – Prise d'acte.

24) Personnel enseignant – Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite de type IV à quart temps – Prise d'acte.

25) Personnel enseignant – Demande d'une interruption partielle de carrière à un cinquième temps dans le cadre du congé parental – Prise d'acte.

26 à 61) Personnel enseignant – Désignation(s) temporaire(s) – Ratification. (36X)

62 à 68) Personnel enseignant – Engagement par contrat de travail – Ratification. (7x)

69) Justice – Récupération de la prise en charge des funérailles d'une personne à considérer comme indigente décédée sur le territoire de Plombières – Autorisation de déposer une requête en désignation d'un curateur à succession vacante.

70) Propositions étrangères à l'ordre du jour, inscrites à la demande des membres du Conseil communal (L1122-24 al. 3) – Délai 5 jours francs + note explicative.

71) Procès-verbal de la séance à huis-clos du 31.01.2019 – Adoption.

Pour le Collège communal :

Le Directeur général,
F. MAILOT

La Bourgmestre,
M. STASSEN



COMMUNE DE PLOMBIERES
ENTREE:

Plombières, le 1^{er} mars 2019

01 MARS 2019

N° 2019/0569

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Directeur général,

Objet : Points complémentaires à ajouter à l'ordre du jour du Conseil communal du 7 mars 2019 sur pied de l'article L 1122-24, al. 3 du CDLD

Le groupe URP souhaiterait déposer des points complémentaires à ajouter à l'ordre du jour du Conseil communal de ce 7 mars 2019.

Conformément à l'article L 1122-24, al. 3 du CDLD, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée. Nous sommes dans le délai prescrit.

De même, nous joignons pour chaque point un projet de délibération.

Nous remercions Madame la Bourgmestre de transmettre sans délai les points complémentaires de l'ordre du jour aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes qui reçoivent habituellement l'ordre du jour du Conseil communal, en ce compris les organes de presse.

Voici les points complémentaires ajoutés :

- Point déposé par Marc BELLEFLAMME : Environnement – Adoption d'une politique zéro déchet au sein de l'administration communale (annexe : le projet de délibération)
- Point déposé par Marc SIMONS : Enseignement communal – alimentation saine au sein des écoles communales (annexe : le projet de délibération)
- Point déposé par André SCHEEN : Tourisme – mise en œuvre d'un réseau de points-nœuds pédestres sur le territoire communal (annexe : le projet de délibération)
- Point déposé par Michelle HABETS : Finances – recours aux services de la banque TRIODOS (annexe : le projet de délibération).

Je suis bien évidemment disposée à vous donner davantage d'informations si vous le souhaitez.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le groupe URP

Michelle HABETS
Cheffe de groupe